



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

*Cabinet du Préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle
03.80.44.64.44.*

19/05/2014

AEROPORT DE DIJON-BOURGOGNE : UNE REUNION S'EST TENUE EN PREFECTURE

A la demande des partenaires de l'aéroport de Dijon-Bourgogne, une réunion s'est tenue aujourd'hui à la Préfecture entre les représentants du Conseil régional de Bourgogne, du Grand Dijon et de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte-d'Or au sujet de l'avenir de l'aéroport Dijon-Bourgogne.

Les acteurs concernés ont trouvé un accord sur les modalités techniques et juridiques ainsi que sur le partage financier, à parts égales, du fonctionnement de la structure pendant une période de transition de 3 mois, à compter du 1^{er} juin, durant laquelle la Chambre de commerce et d'industrie restera l'exploitant de l'aéroport avec le concours de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) et avec la participation de l'Armée de l'Air qui continuera à assurer le service de sécurité et d'incendie.

Cet accord vise à préparer, dans les meilleures conditions, le transfert de gestion à un syndicat mixte comprenant les collectivités territoriales volontaires (Grand Dijon, Conseil régional de Bourgogne et Ville de Longvic) afin d'assurer la continuité d'une partie de l'activité aéroportuaire (activités déjà basées, développement de l'aviation d'affaires).

Durant la période transitoire, les transports de passagers pour les mois de juin, juillet et août seront assurés.